L'écho

Le journal du Parlement Jeunesse

Numéro 4 - 14 février 2018

L'édito

Un regard qui en dit long, des cœurs qui battent à l'unisson, la passion dévorante des débuts, une histoire qui dure, qui s'étend bien au-delà de ce qu'on avait prévu … Quand toute cette histoire commence, on ne s'y attend pas, on ressent d'abord des palpitations, peut-être même, pour les plus chanceux·ses, une excitation grandissante. On se regarde, on partage une même vision de la vie, une même vision de ce qu'elle doit être. Le frisson s'empare alors de nous, pensant avoir trouvé là une source de bien-être et d'amélioration du futur … avant que le frisson ne s'éloigne lentement dans certains cas, laissant place parfois à une sorte de lassitude.

Cette relation, elle est pourtant l'essence de notre vie, elle en est devenue un pilier fondamental dont il est pénible de s'éloigner. Difficile de rompre soudainement avec ce qui constitue le cœur du problème, alors tu t'accroches, tu cherches une solution, tu proposes des choses nouvelles, qui seront acceptées ou non comme nouvelles bases à cette relation que tu estimes chaotique. Malgré le temps qui passe, tu te refuses à baisser les bras, t'accrochant aussi fort que possible aux restes de ce qui existait à l'entame de cette union. Ta persévérance sera récompensée puisque l'amour renaîtra aux petites heures d'une longue nuit, moment où tu te sentiras soulagé.e d'être enfin libéré.e de tous ces tracas, moment où l'amour renaîtra.

Et c'est le fruit de cet amour, le bébé issu de cette folle nuit d'excès, qui trouvera sa place dans nos vies, c'est ce bébé qu'il faudra alors introduire aux autres membres de la famille. Chère députation, n'ayez plus peur du regard extérieur, il est temps pour vous aujourd'hui de présenter vos bébés. Dès maintenant, votre famille sera là pour vous aider à le faire évoluer, pour vous aider à lui faire prendre la meilleure voie, celle qui conviendra le mieux au monde auquel il doit s'adapter.

Rédigé par Virginie Stranart

Sommaire

Kiss & PJ	2
Petites annonces	2
La vie PJ	3
Alimentation et agriculture	4
Media et information	6
Mobilité	7
Egalité des chances	8
Voix de la francophonie	9
Les brèves péjigoniennes	10
Scandale	11
Caricatures du jour	12

© Julie Delvigne, 2018

Kiss & PJ !

À l'arracheur (.euse ?) de cœur des carottes : Bien que tu ne sois pas Baudelaire...Viens te présenter, qui sait, si le courant passe, je te laisserai peut être faire ;)

Des mecs en costard c'est tellement sexy !
Merci messieurs de nous éblouir tous les jours de tant de classe !

Si tu es tombé·e sur l'amour de ta vie et que tu tiens à le faire savoir, sois téméraire et envoie-nous ta plus belle déclaration au 0498/74.23.97 ou dépose-la dans la Kiss&Pj Box !

Spotted : Mes yeux de lynx ont cru déceler une belle histoire entre un.e député·e et une photographe. C'est cute.

Ô toi noble et bel hennuyer,
Quatre ans déjà au PJ que nous nous sommes rencontrés,
Et pourtant mon cœur à chacune de tes interventions ne cesse de chavirer.
Que ça soit pour rabattre le caquet
Avec tes «en conclusion» auprès des députés
Du haut de ton perchoir tu ne cesses de briller.
Ce mardi pour les alumnis, ta cravate contre ton noeud papillon tu as troqué
Mais ta bonne humeur et ton sourire tu as gardé.
En ce jour surtout d'amour mais aussi de projets de décrets,
Je te remercie pour ton écoute, ta bienveillance et ton amitié (voire plus un jour qui sait ?).

Lunettes arrondies, UltrARTistique, Droïde et Orateur hors pair.
Your secret lover

En ton souvenir Lionne
à la crinière blonde mignonne.
Certainement trop busy
pour te rendre à la journée Alumni
avec les anciennes présidentes.
Sache que ton souvenir me hante.
En moi un rêve s'immisce,
Toi toujours ministre de la justice.

Nos vieux amis te feront parvenir ce mot...

Si Mme la Ministre a un visage de bourgeoise, nous aurons tous envie de déménager dans le BW, si toutes les bourgeoises de la province sont aussi rayonnantes.

À toi mon bel étalon. Quand je te vois avec ta caméra JVC, je suis toute chamboulée. Tu es beau. Signée, ton admiratrice.

À la charmante Cécile, douce sirène que j'aimerais enlacer dans les filets de ma métaphore, elle-même filée.

Cher Axel, quel plaisir d'avoir pu regarder ton beau visage en cette journée de commission. Si la flèche de cupidon est censée toucher mon coeur, je suis sûre que la tienne touchera tous les points qu'il faut...

Ode à toi,
resplendissante et belge; belle et québécoise; jolie de Tunisie; rayonnante de Cambodge, étincelante et flamande et souriante de Louisiane
cette mosaïque n'est que surface à ce que les pejigonienne amènent. Force, sensibilité, intelligence et détermination carburée le succès du PJWB.
Pour ces raisons et bien d'autres, je souhaite proclamer ma plus sincère admiration à nos dames du PJ et proclamer mon amour pour vous toutes miladies
Joyeuse St-Valentin
Signé Un Québs en ville

Joyeuse Saint Valentin !

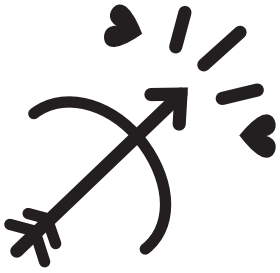

Petite annonce

Groupuscule passioné cherche co-chanteur·euse/écrivain·e
Envie d'écrire un hymne péjigonien de choc en équipe, pour le présenter au Talent Show de jeudi ? Rejoignez- nous ! Contactez Jean Crutzen au +32 470 82 62 89

La vie PJ

Des papi(lle)s fâché(e)s

Hier, loin de toute considération batracienne sur de probables fomentations de conflit communiste, de toute projection mathématique sur la probabilité de se retrouver à dresser un constat d'accident avec un zombie, ou bien encore de tout autre conflit de priorité entre le féminisme et la réhabilitation des goulags, nous avons reçu la visite de nos ancêtres. Aïeul·es et prédécesseur·e·s ont pris, l'espace d'une journée, la place de nos cher·e·s député·e·s au sein de l'hémicycle.

Les souvenirs n'ont bien évidemment pas manqué de revenir à la mémoire de ces êtres admirables étant visiblement parvenus à survivre au manque de sommeil et aux matelas du Sleep Well. L'art de la rhétorique, c'est comme le vélo, ça ne s'oublie pas de sitôt.

Or toute cette hargne, cette verve oratrice assèche bien vite le gosier, ce n'est pas cet article qui vous l'apprendra, j'en suis convaincue. C'est donc en toute logique qu'au sortir de l'arène, nos cher·e·s député·e·s retraité·e·s, en sueur et haletant·e·s, s'attendaient à recevoir leur prime de champagne, réconfort après l'effort. Quelle ne fut pas, dès lors, leur surprise de ne trouver en tout et pour tout qu'une fontaine à eau à moitié vide, boisson dont l'origine n'était même pas certifiée péjigonienne.

Diantre ! Fichtre ! Mais quelle honte injustifiable pour un Parlement réputé communiste ! Les réactions ne tardèrent pas et fusèrent de la part des alumnis. En témoigne le livre d'or dans lequel figure désormais la phrase de Julien Janssens, résumant cette affaire :

« Tout ce que je voulais, c'était récupérer mes impôts ».

Rédigé par Alicia Kempeneers

© Julie Delvigne, 2018

© Odile Vanhellemont, 2018

Alimentation et agriculture

En guise de repas, la commission alimentation nous sert des experts

A l'heure où ces lignes sont écrites, deux chambres d'amendements doivent encore être ouvertes en commission alimentation. A la veille des travaux en séance plénière, la majorité de la députation se réjouira d'appendre que la tendance totalitariste glisse doucement vers une intégration du.de la citoyen.ne dans les décisions qui le·la concernent.

La journée au Parlement a débuté lentement avec des sujets n'engendrant pas de rapports de force avec la Ministre. Les modifications se sont opérées dans le but de compléter un décret imparfait, mais que les député.e.s souhaitent majoritairement faire évoluer dans son esprit originaire. Ainsi, il a été décidé que les bénéfices engendrés par les magasins coopératifs seront alloués à la gestion des frais subis par l'ensemble des magasins, notamment ceux qui, en termes capitalistes, seraient moins rentables.

Dans le même ordre d'idées, la députée Héloïse Lebon a fait passer un amendement permettant d'assurer l'égalité des prix de vente sur les denrées vendues en magasin coopératif sur l'ensemble du territoire péjigonien. Si cette proposition vise à garantir un équilibre dans le pays, elle écarte aussi une possibilité de discrimination positive. En effet, certain.e.s opposant.e.s avaient émis l'hypothèse de gonfler les prix dans les régions plus aisées, de manière à ce que la mesure ne soit non plus égalitaire, mais équitable. De plus, les classes les plus défavorisées pourraient aussi être victimes de la chute d'un système qui fait descendre les prix artificiellement en subsidiant l'agriculture. Désormais, l'entièreté des coûts de production retomberait sur les épaules du Péjigonien. Néanmoins, Madame la Ministre considère que malgré tout, il reste important de conscientiser le citoyen sur sa consommation. Dans le même esprit, cette dernière n'est pas non plus favorable à ce que l'ensemble des exploitations agricoles actuellement en activité obtiennent une autorisation d'exploitation, sans avoir égard aux besoins existant en matière de production, bien qu'elle les place prioritaires. Sur les considérations sociales prime donc l'écologie.

Lors des débats en séance plénière, de nombreuses réserves avaient été émises quant à la difficulté que constitue une planification réussie. Les député.e.s ont donc tenu à étoffer la palette d'expert.e.s qui décideraient, en concertation avec le CEBA, de la quantité de denrées nécessaires pour nourrir la population. Un organe de contrôle des sols (OCS) est donc proposé par le député Maxime Keutgen. Ce dernier a tenu à ce que, au-delà des démographes, les personnes les plus proches du terrain puissent participer à la décision. Ainsi, les agriculteur.trice.s auront leur mot à dire quant aux capacités de production envisageables à produire. Dans le même soucis de s'écarter de l'emprise de l'Etat, Héloïse Lebon fait voter une motion sur les salaires des agriculteur.trice.s, dorénavant établis en concertation avec ceux.elles-ci, en fonction de la pénibilité et du type d'agriculture pratiquée.

Il aura fallu attendre le début de soirée pour que le cœur des débats soit abordé. La réouverture des frontières au marché alimentaire a été introduite,

doucement d'abord, par le député Jean Crutzen. Pourtant, au fur et à mesure de la défense du train d'amendement, la proposition s'est avérée inconciliable avec le décret de la Ministre qui a posé son véto.

L'intervention avait pourtant bien commencé puisque Monsieur le député proposait de gommer une lacune importante du décret : quid si l'emprunte écologique d'un aliment est moins lourde à l'étranger que chez son équivalent péjigonien ?

Par ailleurs, ce modèle offrirait aux citoyens soucieux de leurs papilles la possibilité de conserver une alimentation variée, tandis que des mesures de découragement seront mises en place pour favoriser les denrées nationales, à nouveau au désavantage des classes populaires.

Outre certaines incohérences corrigeables, la mesure aurait pu être acceptable aux oreilles de la ministre si Monsieur le député n'avait pas proposé l'exportation de nos produits bio au prix du marché étranger et ce, dans le but de « se faire un max de flouze ». Pour la Ministre c'en est trop, l'objectif c'est l'insuffisance ; « on ne joue pas avec la nourriture ».

C'est aussi l'avis d'Hortense de Brouwer, qui m'a avouée ne pas faire confiance à une ouverture quelconque aux marchés extérieurs, de peur que nos député.e.s ne sachent pas en poser les limites. A la lumière de cet exemple, l'argument semble justifié.

Pourtant les député·e·s restent attaché·e·s à faire du.de la citoyen.ne un consomm-acteur.trice. Ainsi, afin d'adoucir le caractère totalitaire et paternaliste du décret, il fut donc question de développer le pôle de la sensibilisation. Il ressort en effet des débats qu'il n'est pas envisageable d'imposer purement un système au citoyen sans du moins lui donner la possibilité d'en comprendre les enjeux.

Afin d'éviter de froisser une population encore peu encline au changement, il reste primordial de penser un système transitoire, sans quoi le décret reste peu défendable à de nombreux niveaux.

Difficile en effet d'imaginer dans notre Péjigonie libérale un marché noir souterrain, au sens propre du terme, où les élevages de moutons auraient remplacé les tortues ninja ; où l'on renifle le·la dealer·euse de charcuterie au coin d'une rue lugubre, impatient·e de se procurer sa dose de salami. Si l'odeur de l'ail ne l'accommode pas, c'est surtout parce l'argent n'a pas d'odeur. En effet, le trafic de viande est tellement lucratif que notre ami dealer va même acheter ses bananes lui-même en Colombie.

De même, que faut-il penser des effets néfastes que cela pourrait avoir sur la santé ? Que faire de tou·te·s ces omnivores qui, étourdi·e·s par le manque sérieux de vitamine B12, seraient aux prises avec de violentes crises de cannibalisme ? Imposer des mesures transitoires permettrait au moins à ces gens de se sevrer progressivement, leur laissant la possibilité de diminuer leur ration d'épaule de bœuf à une patte de mouche sur une plus longue durée, sans leur ôter leur sucette de viande de la bouche.

Dans cet état d'esprit, les député.e.s sont invité.e.s à mesurer tout le poids des enjeux de ce débat. L'autarcie protectionniste n'est certainement pas viable dans un territoire aussi étroit que le nôtre. D'autant plus que l'interruption de partenariats avec des pays étrangers sur le marché de l'alimentaire serait une catastrophe diplomatique. S'ils.elles désirent toutefois continuer en ce sens, les député.e.s sont grandement appelé.e.s à développer des solutions pour pallier à des pénuries inévitables que même les plus brillant.e.s expert.e.s ne pourraient prévoir.

Rédigé par Julie Pyl

© Julie Delvigne, 2018

Média et informations

Barque sur le Nil !

Commission média ce mardi : des amendements, encore et toujours… à en perdre la raison. N'aura-t-il pas même fallu que le président accorde quelques instants à l'assemblée pour qu'elle puisse relâcher la pression par la force du rire ? Les membres auront consacré une bien longue journée à l'amélioration et la clarification des points abordés dans le projet ministériel.

Pourtant dans cette mer déchaînée par les débats, tiraillée par les bonnes volontés, cette étendue auparavant plate qu'était le décret au centre de l'attention générale, une silhouette continuait à sillonner des eaux tranquilles. En effet, il était parfois difficile de savoir si celle-ci se situait dans l'œil du cyclone ou si elle en déterminait plutôt le cap. Un débat largement mené par les répliques du ministre Filori Gago. La réplique servait ainsi (quasi)invariablement à orienter le résultat du vote.

Est-ce un problème ? En interrogeant le principal intéressé, nous apprenons l'itinéraire d'un décret solidement préparé, dont l'intérêt lui vient en partie de discussions issues d'expériences parlementaires passées (en partie au PJQ). De façon globale, il ressortait donc que les interventions des membres apportaient des précisions importantes dans un contexte que le ministre tâchait de rendre plus éclairant qu'aveuglant.

À destination de l'assemblée, il insiste sur un concept de fond : cette nationalisation qui fait peur qui prend aux tripes, il se dote si aisément d'une réverbération communiste (terme sans doute employé à outrance). Pourtant il convient, pour lui, de garder à l'esprit qu'il s'agit ici de dédommager le monde médiatique : au fond tout simplement placer dans le public plutôt que de laisser l'Etat phagocyter les libertés les plus intimes de l'humain.

Avant de passer à une sélection des amendements les plus sensationnels de ce débat (conformément à notre nouvelle ligne éditoriale !) ; Il nous faut souligner le soin apporté par la députation à l'amélioration pointilleuse de son objet, le travail apporté par le président Osmani, la secrétaire Baudhuin et la cheffe de l'opposition qui ont contribué à assurer la qualité de cette commission.

⇨ Le retrait des fonctionnaires de la composition du conseil et la précision d'une fonction devenue exclusivement de conseil et de regard pour les membres du législatif rattachés au même organe. L'amendement est proposé par le député Meurice et fait l'objet d'un vote serré qui rentre en faveur de cette proposition.

⇨ L'abrogation de l'article laissant une liberté d'expression totale et absolue dans le cadre de certains contenus. Impulsion portée par Mme la députée Nitikar. Le véto ministériel ne se fera pas attendre longtemps.

⇨ Une proposition, votée à la majorité, imposant pour les journalistes qui ne respectent pas le code de déontologie, non plus une sanction disciplinaire et un éventuel renvoi de leur discipline… mais une peine d'emprisonnement allant de trois à cinq ans de détention carcérale ! L'opposition, à l'origine de ce mouvement en faveur d'une coercition augmentée, a su décrocher la majorité des votes avant de se voir opposer le véto du ministre. Oublier « l'erreur » et instaurer la « terreur » n'était pas une plaisanterie au goût de ce dernier

⇨ La constitution d'un nouveau titre portant sur la formation et l'éducation des citoyen·ne·s, par la stimulation de l'esprit critique, de l'analyse autonome. Cet ajout est l'œuvre des député.e.s Cécile Filée, Fadia Bouckhlouf et Arnaud Van Laere.

Histoire de trouver une fin utile à cet article, il nous faudra sans doute inviter à un questionnement sur l'argument de la pente glissante : ne considérer que les conséquences négatives d'un argument, est-ce là une façon de conduire un débat sérieux ? Est-ce là une façon de vaincre la paralysie de l'action ?

Rédigé par Hadrien Courcelles

© Odile Vanhellemont, 2018

© Julie Delvigne, 2018

Mobilité

« Epucam decretas Pejigonia dat »

Le soleil se lève sur les montagnes enneigées qui surplombent les plaines verdoyantes d'un pays encore jeune, à l'aube d'un été de douceur infinie

Si avant de venir au Parlement, des député·e·s ignoraient que les eaux montaient, que la température s'élevait et que le temps nous était compté, rassurez-vous : depuis dimanche, des rappels réguliers sont faits sur la réalité de notre monde et notre totale irresponsabilité auprès de lui. En hémicycle, les député·e·s s'égosillent sur l'urgence d'agir ; les moments informels sont aussi ponctués de ces rappels à l'ordre.

L'urgence d'agir. Parce que le demain d'hier, c'est maintenant. C'est maintenant que nous souffrons de la pollution, que nous nous rendons compte que nos villes sont devenues comme celles décrites par Dickens : des taudis de béton suintant de classisme, gangrenés par la violence et la surpopulation. Sans exagération.

C'est cela qui a poussé à la création du décret sur la mobilité verte. Madame la Ministre s'est confiée à notre journal : la radicalité du projet n'est motivée que par cette mortifiante nécessité. L'abolition de la propriété privée demeure au cœur de ce décret car elle est considérée par notre Ministre comme le moyen le plus efficace pour relever le défi écologique. Toutefois, nos député·e·s peuvent discuter de la forme que pourrait prendre cette mesure. Par exemple, plutôt qu'une nationalisation de grande ampleur, certain·e·s proposaient le développement de coopératives de citoyen·ne·s ou encore l'instauration de firmes nationales de covoiturage.

Ainsi ce décret, loin de paraître anodin, pousse nos représentant·e·s à s'imaginer dans la Péjigonie de demain : comment vivrons-nous dans nos villes, comment nous déplacerons-nous ? Au-delà d'un réaménagement du territoire qu'il faut alors restructurer et rendre viable, c'est vraiment les différentes dimensions du vivre-ensemble qui se retrouvent en discussion. Nos territoires n'ont de raison d'être que parce que nous les pensons et nous les habitons. Nos propres vies individuelles ne sont rien à côté de l'immense toile qui fait de nous des êtres interconnectés, et que nous tissons chaque jour avec nos semblables. Dès lors, et le député Julien Van Der Borght l'a bien résumé : au-delà du désir ardent de pousser la Péjigonie vers la mobilité douce, le décret va permettre de penser et de « reconstruire le tissu social ». Qu'on se le dise, villes intelligentes et centres piétonniers pourraient être le futur salvateur que nous attendons tou·te·s.

Cependant, s'est glissée dans ce décret une coquille, ou plutôt, une puce. Les député·e·s ont d'ailleurs voulu amender l'article s'y rapportant, mais se sont heurté·e·s au veto implacable de Madame la Ministre Michotte. Ces petites puces électroniques sont de véritables boîtes à renseignements sur nos façons de nous mouvoir et sur celles de celleux voyageant chez nous ; elles serviraient à l'ANT (Agence nationale des Transports) pour contrôler que le chemin effectué par le locataire du véhicule est bien respecté. L'inquiétude reste prégnante parmi nos élu·e·s, et le veto apposé a soulevé plus d'une interrogation.

La question sera portée en séance plénière. Nous ne pouvons qu'espérer qu'un débat général soit porté à ce moment-là pour pouvoir clarifier ce point tant lié à notre liberté de mouvement.

Ah oui, le titre ne veut rien dire, mais il faut bien commencer quelque part.

Rédigé par Maïlys Leprettre

Égalités des chances

Que le match commence !

Malgré le bruit du ventilateur et la présence saugrenue d'un président péjigonien en pyjama, la commission de l'égalité des chances est arrivée au bout d'un long périple. J'ai assisté à un match de Quidditch opposant Gryffondor à Serpentard. Eprouvant et serré. Qui dit match, dit victoire ou défaite. Ce décret en ressort-il plus ambitieux, plus éthique ou plus inégalitaire et dystopique ?

A la première mi-temps, rien à signaler, si ce n'est quelques passe-passe et hors-jeux peu engageants dans une commission qui joue au ralenti. Les tentatives de tirs furent nombreuses, mais peu de buts au compteur. La première phase de poule terminée, le match a pu enfin commencer au Titre III, Chapitre 3.

L'abrogation pure et simple se trouvait sur le rond central du terrain mais la commission s'en est détournée au terme d'un long et épineux débat. Les membres de l'équipe n'ont pas réussi à faire passer, ne serait-ce qu'une modification. Ils remettent donc l'entièreté du chapitre 3 dans les mains de l'hémicycle pour d'éventuels amendements en séance plénière.

Cependant, il est intéressant de noter quelques articles qui n'ont pas été retenus mais qui ont suscité une grande division. Il fut proposé que, pour éviter tout clivage entre les péjigonien.ne.s ayant subi une transformation génétique et les péjigonien.ne.s dit «naturels», chaque embryon subisse systématiquement cette opération afin de rééquilibrer la population. La commission de l'égalité des chances aurait ainsi pu porter dignement son propre titre. Titre dont la légitimité reste un sujet à controverse pour l'hémicycle.

Dans la lignée du décret sur l'agriculture, il fut aussi débattu d'autoriser la modification génétique dans le cadre du développement d'une société durable en accord avec les droits de l'homme. Au lieu d'essayer de cultiver vos arides potagers ou de devoir arrêter de manger des bananes, certain.e.s député.e.s ont ici proposé un réel changement. Nous pourrions ainsi être modifiés génétiquement afin de présenter une aptitude à moins consommer pour nous nourrir et réduire notre impact sur cette terre.

Forte de cette première mi-temps, la commission lança une contre-attaque en dernière partie de match et enchaina les dribbles, centres et autres tentatives qui, quelques fois, atteignirent leur but ! Par exemple, le Titre III, Chapitre 4 fut détaillé et protégé en proposant la réévaluation de la liste d'interdictions des modifications et ce, tous les 5 ans.

Le clou du match a eu lieu au Titre IV. Beaucoup d'amendements ont ainsi bouleversé la partie. Parmi ceux-ci, l'abrogation des articles 17 et 19 qui n'accordent finalement un droit de veto qu'au parent porteur. En lieu et place, il a été établi que dans tous les cas où cela est possible, les parents doivent faire une demande conjointe pour un test ADN ou une modification génétique d'un embryon. Ensuite, un nouvel article 20 modifié précise qu'une amende et/ou une peine de prison sanctionne les parents et/ou le corps médical. Vient également l'article 22 nouvellement modifié, qui indique que les modifications génétiques sont toutes remboursées par la sécurité sociale. Aussi, un nouvel article 23 impose le secret au corps médical et aux parents sauf si le sujet est atteint d'un grave problème de santé. Et pour finir, le décret propose un encadrement psychologique pour les parents qui ont recours à la modification génétique.

En définitive, une partie mi-figue, mi-raisin, mais qui s'est emballée en fin de match. Et maintenant, place à la 3ème mi-temps et une finale où peut-être, la Ministre arrivera-t-elle à saisir le Vif d'Or !

Rédigé par Laura Schoffeniels

© Julie Delvigne, 2018

© Julie Delvigne, 2018

Les voix de la Francophonie

Montre-nous ta puissance !

Dans ce texte, le verbe québécois et le patois péjigonien sont mélangés, saurez-vous les retrouver et trouver de quels pays ils viennent ? Vous trouverez la correction dans le prochain numéro (mais si vous êtes impatient·e·s, ne soyez pas hésitant·e·s et venez demander, si vous osez). Péter une coche et avaler une mitraillette par le trou du dimanche…

Ami.e.s péjigonien.ne.s, sans chercher misère, hier, il m'en est quand même arrivé une belle ! Ne soyez pas dur-e-s de comprenure et arrêtez de jouer avec mes pieds. Je vais tout vous expliquer.

Il a fallu que je morde sur ma chique, j'ai eu peur que hier nos cher.e.s Québécois.e.s ne se prennent une douffe ! Présentement, pendant leurs speechs j'ai eu les shakes pour leurs bedaines ! Je n'y ai entendu parlé que de pintes, broues, et autres binouzes. Bien que j'aie peut-être les yeux dans l'même trou, je crains que tout ceci ne soit pas healthy, bien que so instagramable. Ici nous ne sommes pas des pelleteux·ses de nuages et quand il drache, il nous arrive d'aller manger des chicons saucisses avec plein de chiques. Bref, on tire notre plan.

Mais la shack à pattate n'est pas toujours idéale pour se sucrer le bec. On fait avec ce qu'on a même si c'est pas trendy au boutte je reste ben open. Nous aurions donc bien bon même si nous devions brosser le parlement. Oufti ! Tout le monde sentirait le swing ! Qu'én affaire, peut-être qu'en se pognant l'cul comme ça on arrêterait de rêver en couleurs. Enfin bref on s'dira quoi. Avec toutes ces carabistouilles je vais attacher ta tuque avec d'la broche et, sans me prendre pour du 7up flat, je préfère partir en stoumelinks.

On va pas s'coucher à l'heure des poules pour se dire que t'façon, j'ai encore envie de graille. Puis j'men calisse, j'vais manger une crasse.

Rédigé par Laura Schoffeniels

(Ps: pour toute traduction québécoise, je vous renvoie au chef de délégation monsieur Julien Labrosse. Pour toute traduction belge, ne demandez pas.)

Le silence des agneaux

La chambre est silencieuse. Rien d'inhabituel pour une chambre me direz-vous. Certes, sauf qu'il ne s'agit (normalement) pas d'un antre pour le sommeil. Pourtant le silence se fait entre les rangs, entre les groupes. Les regards désespérés des secrétaires se perdent dans les hésitations de député·e·s en proie à la peur du jugement des autres. Quelques mains se lèvent, flageolantes devant l'adversité monstrueuse de ces autres et de leurs iris meurtrières de confiance. Alors, le silence reste mortel, la peur se faufile entre les micros, les souffles se font saccadés et les heures défilent alors que certain·e·s se font complices du mutisme des autres. Or, si le silence est une arme redoutable dans bien des situations, présentement, au cœur du temple de l'éloquence et de la rhétorique, de l'écoute et de l'enrichissement mutuel, l'heure n'est pas à la retenue. L'heure est à la tempête, au charivari de pensées. Quiconque portera les yeux sur vous ne sera pas à considérer comme un ennemi à défier où à abattre, mais comme un·e conseiller·ère à écouter pour progresser sur une voie plus compréhensive ou plus conciliante. Il en est de même pour la peur ou le stress emplissant nos yeux et esprits, posant à l'occasion un embargo sur nos mots dès lors, peut-être, et même sûrement, aiguisés sur le sujet en jeu. Cette peur est une flamme revêche à dompter dès maintenant pour réussir à s'affirmer, soi et ses idées, face aux autres mais aussi et surtout vis-à-vis de nous-mêmes. Peu importe si vous avez raison ou tort, existe-t-il seulement quelqu'un pour en juger, l'essentiel est de pouvoir se reconnaître dans nos paroles et actes.

Rédigé par Alicia Kempeneers

Apologie de la pollution

Et j'aime ça, moi, cette odeur d'asphalte brûlant sous un cagnard qui jamais ne s'adoucit. Cette odeur, elle te colle aux narines, elle te frappe à la tête et te laisse pantois·e, insoutenablement léger·e.

Et j'aime ça, moi, imaginer ce que c'est de respirer à pleins poumons, de gonfler mon torse jusqu'à l'en faire craquer et puis éclater en souffle fort dans un air pur.

Je suis une graveuse de mots et je n'ai pas besoin de support. Il l'a dit mieux que moi, ce vieil homme oublié : je grave sur un roc l'étoile de tes forces, mais il n'y a plus de pierre ici pour t'écrire un poème. Cette terre aride qui récolte les corps meurtris des dernier·e·s Terrien·ne·s, je ne l'échangerais contre rien au monde. Je laisse à mes rêves le soin de me transporter à l'époque pas si lointaine où on pouvait sentir le vent sur nos peaux, où nos mains pouvaient encore toucher les eaux. Dans un passé lointain, je le sais, les Péjigonien·ne·s volaient dans les airs sur des bateaux en acier ; ils traversaient, juchés sur le dos de créatures de fer, les grandes plaines d'herbes folles pour affronter les neiges éternelles des cimes les plus hautes et finir, ensuite, immergés dans les mers de glace.

Mais je le répète, pour rien au monde, vraiment, je n'échangerais ma place contre celle de mes grands-parents. Ma peau a fondu quand l'air a brûlé, lorsque les moteurs ont terminé de cracher leur fumée, mais oui, ça en valait la peine. Mes yeux ont pleuré tout le sable avalé lorsque les terres sont devenues infertiles, mais oui, ça en valait la peine.

Ou pas ?

Rédigé par Maïlys Leprettre

Scandale !

Le peuple n'a pas encore vaincu l'opium qu'il doit déjà braver la poudre !

© Julie Delvigne, 2018

Un véritable coup de filet a eu lieu au parlement ce mardi après-midi : Une saisie record de 300 kilos de Dextro en comprimés a immédiatement suivi l'appréhension d'un suspect. Ce dernier est une personnalité bien connue des milieux politiques.

C'est une piste d'enquête datant de plusieurs années qui a permis à la brigade des stup péjigonnienne d'arrêter cette personnalité de l'hémicycle. Il y a quelques années, des journalistes furent portés disparus avant d'être découverts dans de macabres circonstances. À l'époque des faits, on retrouvait déjà le suspect déplorant une série « d'accidents regrettables ». Une hypothèse qui n'avait pas séduit les enquêteurs chargés de mettre la lumière sur l'étranglement des malheureux par leurs propres badges. L'Echo déplore toujours la perte de ces journalistes d'investigation qui suivaient alors la piste de la contrebande pharmaceutique.

Un nom avait été toutefois évoqué tout au long de l'enquête : un certain Al Nelivar, présenté comme la tête pensante d'une filière véreuse. Ce n'est qu'en l'entendant se reprendre lors d'une interview que la solution s'est présentée à une députée amatrice de scrabble qui passait par hasard devant le baron. Cette dernière préfère rester anonyme pour des raisons de sécurité : une tête est coupée mais elle semble appartenir à une véritable hydre de Lerne !

Le système mis à jour récemment semblerait fonctionner comme alors : des réseaux de distribution passent de la source au milieu récepteur (la députation) avec une garantie de sécurité et de qualité irréprochable. Un système qui n'est pas sans rappeler l'objectif du décret sur la collectivisation des médias… Une deuxième tête dans l'objectif de l'appareil judiciaire ? Affaire à suivre.

Rédigé par Hadrien Courcelles

La caricature du jour

Les aventures d'un Filo

Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles, 22e édition

En cas de problème :
Vincent Martin-Schmets
0497/78.07.72
Thomas Ravanelli
0474/10.30.65

Ont participé à ce numéro...
Rédaction :
Laurent Backaert, Virginie Stranart, Hadrien Courcelles, Julie Pyl, Laura Schoffeniels, Maïlys Leprettre, Alicia Kempeneers.
Photographes :
Julie Delvigne, Odile Vanhellemont
Mise en page : Arshia Azmat
Illustrations : Tom Lewalle

Retrouvez-nous :
Parlement Jeunesse Wallonie Bruxelles
@PJ_WB
www.parlementjeunesse.be